



Projet Plan climat-air-énergie territorial (PCAET)

Consultation du public

BILAN DU 16 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 2020



ACTIONS, DOCUMENTS ET DONNÉES :

COMMUNICATION RÉALISÉE :

- **Sacs à pain**, annonçant la consultation, distribués dans l'ensemble des boulangeries du territoire du 8 novembre au 23 novembre. 30 000 sacs à pain ont été distribués.
- **Communication en Home du site CCMP + environnement CCMP**
- Communication relayée sur les **réseaux sociaux**
- **Affichage** légale dans les communes et à la CCMP
- **Communication aux communes pour relayer l'information** sur leurs différents supports

DOCUMENTS MIS À DISPOSITION :

- [Diagnostic Climat-Air-Energie – : Etat des lieux et potentiel](#)
- [Rapport stratégique du Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026](#)
- [Rapport final du Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026](#)
- [Programme d'actions du Plan Climat-Air-Energie Territorial 2020-2026](#)
- [Evaluation environnementale stratégique](#)
- [Résumé non technique de l'évaluation environnementale stratégique](#)
- [Avis de la Direction Départementale des Territoires et la réponse à cet avis](#)

Nombre de vues

75

Contributions

10

REMARQUES GENERALES :

- **Le PCAET manque de lisibilité :**

- Absence de priorisation des actions
- Absence d'indicateurs pertinents
- Absence de reporting sur l'avancée des actions

- **Le PCAET n'affiche pas suffisamment la volonté d'une gouvernance transversale**

- Nécessité de mettre en œuvre le conseil de développement pour accompagner l'ensemble des projets de la CCMP.
- Instaurer un « club climat » réunissant experts et représentants de la société civile pour suivre les actions PCAET, leurs réalisations, les budgets et les résultats
- Travailler de concert avec les territoires voisins pour mutualiser certaines actions.
- Intégrer davantage les acteurs des secteurs agricole, industriel et tertiaire dans le portage des actions.

PROPOSITIONS D' ACTIONS REGROUPÉES PAR THÉMATIQUE :

- **Energies renouvelables (ENR)**

- Ne pas recourir à la géothermie aux abords du Rhône afin de ne pas faire monter en température les nappes phréatiques.
- Exploiter les potentiels en éolien et en méthanisation présentés dans l'état des lieux et qui ne sont pas développés dans le programme d'actions.
- Augmenter et prioriser les objectifs de développement du photovoltaïque, ENR rapide à mettre en place.
- Abandonner le photovoltaïque en raison de son manque d'efficacité et les dommages qu'ils causent à l'environnement.
- Favoriser l'investissement citoyen et les collectifs citoyens dans les projets de production d'énergies renouvelables.

• Biodiversité

- Être plus ambitieux en termes de plantation d'arbres sur l'ensemble du territoire.
- Inciter les agriculteurs à la plantation de haies.
- Favoriser le reboisement le long de l'autoroute.
- Mettre en place une aide financière associée à un service de conseil pour l'achat d'essence les plus résilientes et adaptées au changement climatique en cours sur notre territoire.
- Transformer les friches industrielles en jardins partagés.
- Suppression des surfaces bétons et enrobées pour une meilleure végétalisation et infiltration des eaux pluviales.

• Consommation Energétique

- Intégrer un volet de sensibilisation à la sobriété énergétique.
- Financer directement le remplacement des foyers ouverts sans passer par une étude préalable.
- Être plus ambitieux sur la rénovation énergétique des logements et travailler non pas seulement avec le particulier mais aussi le monde économique (tertiaire et industrie).
- Alimenter les bâtiments publics en électricité verte grâce à un fournisseur vert type Enercoop
- Déployer le dispositif SLIMA (Service Local d'Intervention pour la Maitrise de l'Energie) pour les publics précaires.
- Lancer le Défi Familles à Energie Positive
- Généraliser l'extinction totale de l'éclairage public et accélérer le passage aux LED.

• Qualité de l'Air

- Travailler de concert avec la Région pour favoriser le réseau TER sur notre territoire.
- Limiter la vitesse des poids lourds sur les autoroutes.
- Aborder la question de la séquestration carbone en lien avec le bâti privé et les constructions neuves.
- Limiter les constructions neuves aux abords des autoroutes en allant au-delà de la bande des 100 mètres réglementaires et en se basant sur les 300 mètres « points noirs du bruit ».
- Reboiser le long de l'autoroute pour favoriser la séquestration carbone.
- Réduire les émissions dues aux industries.

• Urbanisme

- Afficher la Zéro Artificialisation des sols pour 2050 au sein des PLU.
- Transformer les PLU en PLUI.
- Instaurer un règlement local de la publicité

• Alimentation

- Passer en 100% bio et local dans les cantines.
- Créer un grand supermarché des producteurs locaux et intégrer un volet artisanat.
- Dédier un budget conséquent pour créer une véritable filière alimentaire courte avec les collectivités voisines en travaillant sur les potentiels actuels et à venir.
- Déplacer le marché de Miribel en fin de journée et/ou week-end et davantage favoriser les producteurs bio et locaux.

• Transport – Mobilité

- Installer une signalisation de type M12 autorisant les cyclistes à franchir les feux sous certaines conditions.
- Réaliser des « sas Vélo » sur le devant des feux de signalisation.
- Augmenter la part des arceaux vélos sécurisés.
- Rendre le Colibri gratuit pour le rendre populaire.
- Sécuriser la passerelle mode doux pour favoriser les usages de jour comme de nuit.
- Acquérir des locaux pour créer des espaces de co-working et limiter ainsi le déplacement des habitants du territoire.
- Promouvoir le covoiturage par le biais d'actions de sensibilisation / de communication et de promotion de plateformes existantes type Mov'ici
- Réduire les places de parking sur le grand parc pour réduire la part des déplacements en voiture.

• Déchets

- Financer l'adoption de poules par les particuliers ainsi que pour les groupes scolaires et les crèches.
- Lancer le défi Foyers Zéro Déchets.
- Mettre en place une plateforme de partage et de location pour lutter contre la surconsommation et l'obsolescence programmée.
- Mettre en place des composteurs collectifs de quartier.

Une remarque ?

Contactez nous à l'adresse
mail : pcaet@cc-miribel.fr